

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 1 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Deocar Tribu Passionate

Code article : AC180171

UFI : WSR0-P0W5-0000-DTJJ

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

ENVIRONNEMENTS DÉODORANT

Secteurs d'utilisation:

Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21]

Catégorie de produit:

Rafraîchisseurs d'air tous types ; liquides, solides, électriques

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : GS27

Adresse : 540 rue Gilles de Gennes - Node Park Touraine - 37310 Tauxigny - France

Téléphone : 02 47 73 77 77 Fax : 02.47.37.38.66

www.gs27.com

accueil@gs27.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### RUBRIQUE2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:

Aucun

Code(s) des classes et catégories de danger:

Aquatic Chronic 3

Code(s) des mentions de danger:

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets durables

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:

Aucun

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 2 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Code(s) des mentions de danger:

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

non applicable

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

### 2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n ° 1907/2006, Annexe XIII

Aucune autre information sur les risques

## RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Pas pertinent

### 3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des mentions de danger

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
anisaldehyde - FEMA -	>= 1 < 3%	Aquatic Chronic 3, H412	-	123-11-5	204-602-6	01-2119977 101-43-000 0
4-(2,6,6-trimethylcyclohex-2-ene-1-yl)-but-3-ene-2-one - FEMA -	>= 1 < 3%	Aquatic Chronic 2, H411	-	127-41-3	204-841-6	012119965 149-27-000 X
benzyl alcohol - FEMA -	>= 1 < 3%	Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	603-057-00-5	100-51-6	202-859-9	01-2119492 630-38-xxxx
(E)-4-(2,6,6-trimethyl-1-cyclohexe n-1-yl)-3-buten-2-one - FEMA -	>= 1 < 3%	Aquatic Chronic 2, H411	-	79-77-6	201-224-3	01-2119449 921-34-xxxx
Ethanol - FEMA -	< 0,1%	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 Limits: Eye Irrit. 2, H319 %C >=50;	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6	01-2119457 610-43-XXX X

## RUBRIQUE4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 3 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Contact direct avec la peau (du produit pur).:  
Laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur).:  
Laver immédiatement avec de l'eau abondant dans l'ordre au moins 10 minutes.

Ingestion:  
Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:  
Pulvérisation d'eau, CO<sub>2</sub>, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:  
Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.  
Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets  
L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction  
On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.  
Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

## RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:  
Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer  
Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:  
Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.  
Prédisposer une ventilation suffisante.  
Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes.  
Informeer les autorités compétentes.  
Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 4 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### 6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination.

#### 6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

#### 6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

## RUBRIQUE7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil.

Protéger contre la chaleur et l'exposition directe du soleil. Exploiter en bien aérée. Tenir loin de toute source d'ignition-ne pas fumer. Prendre des mesures préventives pour éviter les charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs ou brouillards.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Outre les utilisations décrites à la section 1.2 ne sont pas couverts par d'autres usages spécifiques.

## RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues:

Ethanol:

WEL - Stato GBR - TWA/8h = 1920 mg/m<sup>3</sup>, 1000 ppm

TLV-ACGIH - STEL/15min = 1884 mg/m<sup>3</sup>, 1000 ppm

GBR - United Kingdom TLV-ACGIH ACGIH - EH40/2005 Workplace exposure limits ACGIH 2018

Alcole etilico (64-17-5) - OEL (IT)

Media ponderata (8ore) 1.000 ppm

Breve Termine 1.000 ppm

Breve Termine 1.000 ppm Fonte del valore limite: ACGIH

Procedura di monitoraggio suggerite : I metodi per i rilevamenti nell'atmosfera del luogo di lavoro devono osservare i requisiti previsti dalle norme DIN EN 482 e DIN EN 689.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 5 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

- Substance: benzyl alcohol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 22 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 8 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 5,4 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 4 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 4 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 110 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 40 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Consommateurs Inhalation = 27 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A court terme Consommateurs Dermique = 20 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Consommateurs Oral = 20 (mg/kg bw/day)

PNEC

Eau douce = 1 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 5,27 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,1 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,527 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0,456 (mg/kg Sol)

- Substance: Ethanol

DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 950 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 343 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 114 (mg/m<sup>3</sup>)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Dermique = 206 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A long terme Consommateurs Oral = 87 (mg/kg bw/day)

PNEC

Eau douce = 0,96 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,6 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,79 (mg/l)

Sol = 0,63 (mg/kg Sol)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Ménages privés (= public général = consommateurs):

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et aux consignes de sécurité. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures de protection individuelle:

- a) Protection des yeux / du visage  
Non nécessaire pour l'usage normal.
- b) Protection de la peau
  - i) Protection des mains  
Non nécessaire pour l'usage normal.
  - ii) Divers  
Porter un vêtement de travail normal.
- c) Protection respiratoire  
Non nécessaire pour l'usage normal.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 6 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

d) Risques thermiques  
Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

benzyl alcohol

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

Ethanol

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

## RUBRIQUE9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	SOLIDE	
Couleur	Non déterminé	
Odeur	Non déterminé	
Seuil olfactif	Non déterminé	
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair;	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

### 9.2. Autres informations

Aucunes données disponibles.

## RUBRIQUE10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Ethanol

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 7 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

benzyl alcohol

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

Ethanol

\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

## RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mix) oral = 54.414,3 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(b) corrosion / irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(c) lésions oculaires graves / irritation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(j) danger d'aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Relativement aux substances contenues:  
anisaldehyde:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 8 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 3210  
LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

4-(2,6,6-triméthylcyclohex-2-ène-1-yl)-but-3-ène-2-one:  
LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4590

benzyl alcohol:  
LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 1230  
LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000  
CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 0,9

(E)-4-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one:  
LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5650  
LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

Ethanol:  
ECHA  
OECD Guideline 401 (Acute Ingestion Toxicity)

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 10470  
LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 17100  
CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 117

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucunes données disponibles.

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

(E)-4-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one:  
benzyl alcohol:  
Relativement aux substances contenues:  
anisaldehyde:  
C(E)L50 (mg/l) = 21,5

benzyl alcohol:  
C(E)L50 (mg/l) = 460  
NOEC (mg/l) = 48

benzyl alcohol  
\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

(E)-4-(2,6,6-triméthyl-1-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one:  
C(E)L50 (mg/l) = 4,64  
NOEC (mg/l) = 2,15

Ethanol:  
Tossicità per i pesci CL50 - Oncorhynchus mykiss (trouta iridea) - 13000,00 mg / l - 96 h  
CL50 - Oncorhynchus mykiss (trouta iridea) - 10400,00 mg / l - 96 h  
CL50 - Pimephales promelas (Pesce dei ciprinidi) - 15300,00 mg / l - 96 h  
CL50 - altri pesci - 10000,00 mg / l - 24 h

C(E)L50 (mg/l) = 11200  
NOEC (mg/l) = 250

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 9 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Le produit est dangereux pour l'environnement parce qu'est nocif pour les organismes aquatiques en raison de l'exposition aiguë.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

benzyl alcohol  
\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

Ethanol  
\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ethanol  
\*\*\*\* Non traduit \*\*\*\*

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucunes données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucun ingrédient PBT/vPvB est présent

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucunes données disponibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vider à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou à incinération en conditions commandées. Agir en accord avec les dispositions locales et nationales en vigueur.

## RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucun

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 10 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

### 14.4. Groupe d'emballage

Aucun

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

## RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D.Lgs. 3/2/1997 n. 52 (Classificazione, imballaggio ed etichettatura sostanze pericolose). D.Lgs. 14/3/2003 n. 65 (Classificazione, imballaggio ed etichettatura preparati pericolosi). D.Lgs. 2/2/2002 n. 25 (Rischi derivanti da agenti chimici durante il lavoro). D.M. Lavoro 26/02/2004 (Limiti di esposizione professionali); D.M. 03/04/2007 (Attuazione della direttiva n. 2006/8/CE). Regolamento (CE) n. 1907/2006 (REACH), Regolamento (CE) n. 1272/2008 (CLP), Regolamento (CE) n.790/2009. Regolamento (UE) n. 286/2011 (ATP 2 CLP)  
. D.Lgs. 21 settembre 2005 n. 238 (Direttiva Seveso Ter). Regolamento (CE) n. 648/2004 del Parlamento europeo e del Consiglio, del 31 marzo 2004, relativo ai detersivi . Regolamento (CE) 453/2010 del Parlamento Europeo. DLgs 334/99 - Attività a rischio di incidenti rilevanti . DLgs 152/99 - Tutela della acque - scarichi idrici . DPR 203/88 - Emissioni in atmosfera . DLgs 22/97 - Norme sui rifiuti, sugli imballaggi e sui rifiuti di imballaggio.

Principali fonti bibliografiche:

ECDIN : Environmental Chemicals Data and Informatio Network- Join Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's Dangerous Properties of Industrial Materials - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Direttiva 67/548 29° Adeguamento

Direttiva 1999/45/CE

Direttiva 2001/60/CE

Regolamento (CE) 1272/2008 CLP

Regolamento (CE) 1907/2006 REACH

Regolamento (CE) 453/2010

Regolamento (CE) 1223/2009

Regolamento (CE) n. 648/2004 del Parlamento europeo e del Consiglio, del 31 marzo 2004

Regolamento (CE) n. 790/2009 (ATP 1 CLP) e (UE) n. 758/2013

Direttiva 76/768/CEE

The Merck Index Ed. 10

HADLING Chemical Safety

European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, <http://ecb.jrc/existing-chemicals/>

Sigma-Aldrich S.r.l

Sigma-Aldrich Co. LLC.

Gruppo BASF

Istituto Superiore di Sanità Viale Regina Elena 299 - 00161 - Roma (I)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Deocar Tribu Passionate

Publié le 02/09/2021 - Ver. n. 1 du 02/09/2021

# 11 / 11

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

A.C.G.I.H. – Documentary of the Threshold Limit Values  
SIGMA-ALDRICH – Library of Chemical Safety Data  
BOZZA MARUBINI M. et al. – Intossicazioni acute. Meccanismi, diagnosi e terapia. OEMF  
BREThERICK – Bretherick's Handbook of Reactive Chemical Hazards  
ECETOC – Monographs, Technical Reports, Special Reports, Documents, Joint Assessment of Commodity Chemicals  
EPA – Chemical Emergency Preparedness Program – Interim Guidance – Chemical profiles  
IARC – Monographs on the Evaluation of the Carcinogenic Risk of Chemicals to Humans  
PATTY – Industrial Hygiene and Toxicology (3 Ed.)  
SAX – Dangerous Properties of Industrial Materials (7 Ed.)  
INRS – Fiche toxicologique (CD-ROM ed. 2002)  
INRS – Réaction Chimiques Dangereuses  
IPCS – Environmental Health Criteria  
IPCS – Concise International Chemical Assessment Document  
ITI – Toxic and Hazardous Industrial Chemical Safety Manual  
IUCLID – International Uniform Chemical Information Database (CD-ROM)  
KEITH & WALTERS – Compendium of Safety Data Sheets for Research and Industrial Chemicals  
VCH  
VERSCHUEREN K. – Handbook of Environmental Data on Organic Chemicals – 2 E(5.)  
MERCK & Co. – The Merck Index  
NIOSH/RTECS – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
WEAST – Handbook of Chemistry and Physics  
NFPA – Fire Protection Guide for Hazardous Materials, National Fire Protection Boston – National Fire Codes Vol 13  
DUTCH ASSOCIATION OF SAFETY EXPERTS – Handling Chemicals Safety

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16. Autres informations

### 16.1. Autres informations

Description du mentions de danger exposé au point 3

- H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H302 = Nocif en cas d'ingestion.
- H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
- H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

The information relates to the product knowledge at the date of this sheet. The product should not be used for purposes other than those specified.

The information contained in this Safety Data Sheet is based on our current knowledge and current EU and national laws, as the users' working conditions are beyond our knowledge and control; However, they can not be all inclusive and shall be used only as a guide. The product is wrong used for purposes other than those listed. It 's always the user's responsibility to comply with hygiene, safety and environmental protection provided by applicable laws.

\*\*\* This sheet supersedes any previous edition. \*\*\*